

Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Conseil communautaire

Mercredi 21 janvier 2015 Les Petites Loges

COMPTE RENDU

Présents : A.TETENOIRE. M.HUBERT. F.CHARPENTIER. D.PARADIS. C.DOREAU. A.COQUET. N.RULLAND. J.P.JOREZ. M.HUTASSE. Y.DUCHATEL. M.LEQUEUX. A.GAUTHIER. R.AYALA. G.ROTHIER. A.TOULLEC. P.MANCEAUX. V.CHAUMET. D.BOUDVILLE. A.BEAUFORT. S.HIET. D.SACY. C.CHER. T.GIBELIN. G.FLAMAND. M.A.GARRICK. G.DESROYE. W.DUBOS. J.P.COQUELET. R.FERNANDEZ.

Excusés : S.HERBERT. D.LECQ. J.M.DELCROIX. F.HATTE. J.GRAGE. F.LESEUR. J.E.PEUDEPIECE.

Représenté : D.LECQ pouvoir à V.CHAUMET

1. Aménagement numérique

Le SIEM a accepté d'être le maître d'ouvrage de l'aménagement numérique pour la Marne afin d'obtenir un très haut débit.

Le programme marnais au niveau national a été présenté. Le SIEM doit solliciter l'accompagnement financier du Plan National France Très Haut Débit.

Les communautés de Communes doivent confirmer leur adhésion à la démarche et choisir le projet qu'elle souhaite voir concrétiser sur leur périmètre.

Monsieur Wily DUBOS présente une synthèse de ce dossier travaillé avec Damien WOLFS :

L'Aménagement Numérique dans notre Com-Com

Aujourd'hui pour la plupart d'entre nous, quand nous voulons internet, nous branchons votre livebox sur une prise téléphonique et nous sommes branchés.

Comment recevons nous internet ?

En effet dans notre communauté de communes, la fibre optique arrive d'un DATA center dans 7 NRA, chacun de ces points ou nœuds est matérialisé par une centrale téléphonique. De ces 7 RNA partent des fils de cuivre, jusque chez nous. Ces fils de cuivre conduisent les infos que nous envoient les hébergeurs pour internet (tels Firefox, Safari.)

Si vous habitez près des RNA on pourrait dire que tout va plutôt bien pour vous. A l'heure actuelle, il y a donc 7 villages que l'on peut appeler « privilégié ». En effet ils reçoivent un débit d'environ 15 Mbit/s en téléchargement (le maximum de ce qui est possible dans notre situation et 1 Mbit/s en émission. Ce sont Sept-Saulx, Beaumont-sur-Vesle, Verzy, Verzenay, Ludes, Rilly-la-Montagne, Montchenot.

Citons pour information les RNA de Sillery, Prunay, Bouzy, proches de notre Com Com.

Mais pour les autres villages, la qualité baisse en fonction de la distance de leur raccordement.

Entre 4 et 8 Mbit/s en téléchargement et inférieur à 1 Mbit/s en émission.

- *Villers-Allerand → raccordé sur Montchenot*
- *Chigny-les-Roses → raccordé sur Rilly-la-Montagne*
- *Mailly-Champagne → raccordé sur Verzenay*
- *Val-de-Vesle → une partie raccordée sur Beaumont-sur-Vesle et l'autre sur Prunay*

Et pour les autres communes, en fonction des heures, le débit varie de 0 à 4 Mbit/s en téléchargement et en émission on n'en parle pas !

- *Ville-en-Selve → raccordé sur Ludes*
- *Villers-Marmery → raccordé sur Verzy*
- *Les Petites-Loges → raccordé sur Beaumont-sur-Vesle*
- *Trépail → raccordé sur Bouzy*
- *Montbré → raccordé sur Reims*
- *Billy-le-Grand → raccordé sur Vaudemange dont le NRA n'est pas opticalisé*

Ce système existant a beaucoup de failles et ne fait pas que des heureux. De plus, les axes ou fils de cuivre, au fur et à mesure du temps, se dégradent dans le sol. On comprend bien qu'avec des fils dégradés le transport d'informations pour internet est mauvais. On peut concevoir que certains d'entre nous habitant près des nœuds d'émission malgré tout reçoivent mal internet. Les opérateurs aujourd'hui ne réparent pas, ne remplacent plus les fils de cuivre, par des fils neufs.

Quand un particulier ne reçoit rien, sa seule solution est de faire installer une parabole sur son toit pour avoir internet, ou d'utiliser les ondes radio.

Le Conseil Général a confié au SIEM le réaménagement numérique du département de la Marne. Le SIEM a décidé de traiter directement avec les communautés de communes et pas avec chaque commune.

Aujourd'hui le SIEM nous propose de substituer au cuivre, des fibres optiques pour tous les villages de notre communauté de communes afin que tous reçoivent le très haut débit soit 100 mégas bits/s, quelque soit la position géographique. C'est une option qui demande de nous engager.

Mais quels sont les intérêts de la fibre optique ?

C'est un pari positif sur le proche avenir. Avec une fibre optique on augmente significativement le débit, ce qui nous donnera une meilleure navigation sur internet mais pas seulement. Nous ne sommes qu'au début de la dématérialisation. L'augmentation du débit est primordiale pour de nombreuses opérations, pour une entreprise bien évidemment mais pour le particulier aussi. Un meilleur débit permet :

- *beaucoup plus de transferts de données d'une entreprise à une autre (fini le FAX).*
- *de sécuriser les démarches administratives qui se font de plus en plus sur internet (contrat de travail, DRM, etc.).*
- *le transfert de fichiers de sauvegarde sur internet.*
- *une meilleure utilisation des appareils connectés (ordinateur, téléphone, tablette, téléviseur, appareil photos etc.) qui se sont multipliés en peu de temps. Que sera-ce dans quelques années ?*
- *mieux télécharger les pages internet de plus en plus lourdes, idem pour les sites administratifs.*

On en oublie certainement, avec les vidéo-conférences, le travail à domicile, les liaisons qui existent déjà entre l'école et les postes d'ordinateur des élèves chez eux et qui devraient se multiplier.

Voici deux scénarii envisageables. A nous de choisir.

Scénario n°1 :

Apporter la fibre optique à l'ensemble des foyers de la Communauté de Communes, y compris pour les prises isolées. C'est-à-dire 6500 prises à 100 Mbit/s. Pour un coût de 7 M€ HT subventionné à 40 % soit environ 4,2 M€ à emprunter. Les travaux débuteraient fin 2016 et le début du financement serait en 2017

Cette formule a l'avantage du Très Haut Débit (THD) pour tout le monde et la possibilité de recevoir la TV HD par la fibre ce qui pourrait enlever antennes et paraboles dans certains villages. Mais le coût est élevé.

Le SIEM amenera la fibre aux portes des usagers. Des travaux de génie civil, de câblage seront à prévoir, ce qui entrainera obligatoirement quelques gênes ou nuisance dans nos villages. Charge aux abonnés de se raccorder par l'intermédiaire de leur fournisseur d'accès (Orange, Free, Bouygues, Numéricable, etc..). Le coût du raccordement est aujourd'hui estimé entre 200 et 400 euros. On peut imaginer qu'il soit pris en charge par le fournisseur d'accès, sous forme d'offre commerciale (des offres sont faites actuellement sur Reims). Le coût de l'abonnement est identique à un abonnement classique.

Scénario n°2 : Il répond aux seules demandes des zones les plus défavorisées.

Nous améliorerons le débit dans les communes lésées. Nous reportons à plus tard pour toute la Communauté de Communes l'installation du très haut débit THD. Le coût de 1,3 M€ est bien entendu moindre. Mais le service rendu n'est pas le même. Nous apportons la fibre dans les villages de Vaudemange, Mailly-Champagne, les Petites-Loges, Trépail et Villers-Marmery, pour un débit maxi 15 Mbit/s

Les 2 communes de Montbré et Ville-en-Selve n'auraient comme solution que l'accès par satellite ou par ondes radio.

Les inconvénients d'un tel choix sont grands, nous colmatons les brèches du système actuel sans nous projeter dans l'avenir. C'est une solution transitoire qui nécessitera des investissements ultérieurs.

Conclusion :

A-t-on réellement besoin de la fibre optique ?

La réponse est oui. Nous avons accumulé du retard par rapport à bien des départements français et par rapport aux autres pays européens. Nous ne sommes pas les meilleurs sur le déploiement de la fibre. Puisque l'opportunité nous en est donnée faisons ce pari sur l'aménagement de notre territoire.

Un jour peut-être la fibre optique sera remplacée par autre chose. Mais nous n'en sommes pas là. Cet aménagement nous installe pour quelques décennies en bonne position pour offrir aux entreprises et aux particuliers un vrai service inscrit dans notre temps.

Damien Wolfs

Wily Dubos

Monsieur Gilles DESSOYE fait remarquer qu'il serait intéressant de voir mis en place un fond de péréquation dans ce domaine, compte tenu des disparités ville – campagne (à Reims par exemple l'opérateur se charge de l'installation du réseau).

Après débat et échanges, le conseil communautaire est favorable pour équiper l'ensemble du territoire en très haut débit. Il s'agira de déléguer ce programme au SIEM par délibération.